

Conseillers en exercice : 23

Présents : 14

Votants : 18

**OBJET :**Organisation du trail 2  
BergLe Maire certifie que le compte  
rendu de cette délibération a été  
affiché à la porte de la Mairie et  
que la convocation du Conseil  
Municipal avait été faite.

30 JAN. 2024

**DELIBERATION N°2024-07****EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 26 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six janvier,  
Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant  
réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la  
présidence de Madame le Maire, Sylvie DUBOIS

**Présents** : MM. DUBOIS Sylvie, CHAUSSE Stéphane, FARGIER Marie,  
ROTGER Patrick, EYRAUD Anne-Marie, VIGNE Christophe, CLEMENT  
Pierre, BELLENGER Jacques, CROS Isabelle, MORGE Florian, ALONSO  
Sébastien, LEFRILEUX Yves, VALCKE Sylviane, HEMMACHE Martine

**Excusés** : MM, SEVENIER-ALIVON Annick, TAULEMESSE Karine, AULNER  
Roselyne, HEU Marie, DUSSOL Roxane, COSSE Marie-Jeanne, MEHL  
Didier, LAVILLE-FRANCHI Anne-Marie, BILANCETTI Yann,

**Procurations** : MM SEVENIER-ALIVON Annick à DUBOIS Sylvie,  
TAULEMESSE Karine à CLEMENT Pierre, AULNER Roselyne à ROTGER  
Patrick, HEU Marie à EYRAUD Anne-Marie,

**Absents non excusés** :

L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, Christophe VIGNE a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

La Commune de Villeneuve de Berg, l'association du Petit Tournon et des Portes de l'Ibie et le Comité des fêtes de Saint Andéol de Berg se sont associés pour organiser la seconde édition du « **Trail 2 Berg** » qui se déroulera le dimanche 24 mars 2024.

\* Le Trail de Berg pourra accueillir jusqu'à 250 coureurs, pour 2 parcours (14.6 et 7.3 km).  
Les participants peuvent s'inscrire en ligne sur [www.lesportif.com](http://www.lesportif.com) :  
Ou bulletin inscription avant le 14 mars :

**Tarifs** :

Par cours de 14.6 km 15€

Parcours de 7.3 km 10€

Il sera possible de s'inscrire **sur place** le samedi 23 mars de 10h à 12h et le dimanche 24 mars de 7h30 à 8h45.

**Tarifs** :

Parcours de 14.6 km 18€

Parcours de 7.3 km 12€

Il sera **obligatoire** pour participer de présenter **un certificat médical de moins de 12 mois** ou une **licence de la fédération d'athlétisme ou pentathlon moderne**.

Les coureurs seront récompensés de la manière suivante :

Les trois premiers temps scratch femmes et hommes, parcours 14.6km et 7.3km 1er chaque catégorie femmes et hommes parcours 14,6km et 7.3km

\* Cette année un parcours de randonnée sera aussi proposé (environ 10km).

Tarif randonnée : 5€

Inscription sur place ou bulletin d'inscription à retourner avant le 14 mars. (la randonnée ne donne pas accès au teshirt de la course).

Tous les participants auront accès à la collation en fin de parcours.

Pour ce faire, il a été fait appel au sponsoring :

- MMA 200 €
- Rigaud : 200 €
- Audouard 200 €
- Camping Ciela village : 500 €
- Sanit Chau zinc : 200€
- Garage de l'ibie : 200 €

Des demandes de financement seront adressées à tout autre organisme possiblement financeur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'organisation du Trail 2 Berg tel que présenté par Mme le Maire ;
- **ADOpte** les tarifs présentés ;
- **AUTORISE** Mme le Maire a demandé une subvention à tout partenaire possiblement financeur ;
- **AUTORISE** Mme le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'organisation.

Pour extrait conforme  
A VILLENEUVE DE BERG  
Le 26 janvier 2024

Sylvie DUBOIS  
Maire de Villeneuve de Berg

